

Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de NANCY Commune de DOMMARTIN-SOUS- AMANCE	EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE Arrêté n° 28-2020 ARRETE DE CIRCULATION - TRAVAUX
--	---

Le Maire de la commune de Dommartin-sous-AMANCE,

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu les travaux effectués par l'entreprise THIRIET 11 route des Vosges 54300 REHAINVILLER

ARRETE

Article 1 – A compter du mercredi 29 juillet, le temps des travaux, l'Entreprise THIRIET effectuera la pose de ralentisseurs dans les rues Frédéric Mistral et Paul Verlaine.

Article 2 – Les rues Frédéric Mistral et Paul Verlaine seront coupées à la circulation pendant la durée des travaux.

Article 3 – Les déviations seront mises en place avec les panneaux de signalisations correspondants.

Article 4 - La gendarmerie de Dombasle-sur-Meurthe est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dommartin-sous-Amance le 27 juillet 2020
Le Maire, Dominique MATHEY

